**Questionnement de huitième séance**

**Rôle des territoires et des filières dans l’obligation de résultat**

**Slide 1 : A. Plafonnement et obligation de résultat**

***Cahier des charges***

Réduire à un rythme annuel défini l’empreinte carbone totale de la société : *un rationnement de l’énergie fossile correspondant à cette empreinte. Les mécanismes économiques, sociaux, juridiques, politiques et technologiques mis en place doivent assurer l’obligation de résultat*

***Questions***

a) peut-on *transférer aux territoires, régions et bassins de vie, une obligation de résultat fondée sur une réduction de l ‘empreinte écologique à un taux fixé ? Comment se partagent les responsabilités entre les différents niveaux de gouvernance ?*

b) au niveau des Régions et territoires, l’action en matière de climat et de réduction de l’empreinte écologique est-elle à l’heure actuelle plus qu’une politique qui s’ajoute aux politiques publiques traditionnelles ? Comment s’y retrouver entre les différents documents de planification de différents niveaux (plans climat, PLU, etc.) dont chacun poursuit un objectif particulier ?

c) *comment garantir la continuité du processus au-delà des alternances politiques? Peut-on arriver à un consensus transpartisan au niveau territorial ?*

d) *comment une obligation de résultat pourrait-elle faire naître une dynamique globale de transformation des territoires et des politiques publiques ?*

e) comment concevoir une gouvernance à multi-niveaux fondée sur une obligation de résultat déclinée du niveau européen au niveau territorial ?

f) régions et territoires disposent-ils des leviers et des moyens de contrôle effectif pour donner une signification réelle à des obligations de résultat affichées

***Slide 2.* B. Empreinte totale des sociétés**

***Cahiers des charges***

*Il est indispensable pour assumer l’obligation de résultat de saisir les émissions carbonées ou de dioxyde de carbone de méthane et de protoxyde d’azote tout au long des filières*

***Questions***

*a) dispose-t-on au niveau des régions et des territoires d’outils de connaissance de l’empreinte écologique de la société ? Quelles seraient les conditions pour y parvenir ?*

*b) peut-on, à travers une réforme de la comptabilité, la mise en oeuvre du devoir de vigilance des entreprises et les exigences découlant de quotas parvenir à établir l’empreinte écologique des biens et services privés et publics des différentes filières ?*

*c) quelles révolutions technologiques, comme l’open banking ou les block chains, peut on mettre à profit pour assurer la traçabilité des émissions  tout le long des filières de production et ainsi donner une réalité à une comptabilité rénovée?*

*d) peut on envisager pour les collectivités publiques territoriales, à l’instar des filières, une réforme des outils comptables incluant l’empreinte écologique du territoire ?*

*e) peut-on, comme en matière de droits de l’homme, s’adosser aux réseaux internationaux de la société civile pour construire un observatoire des pratiques permettant d’éviter des fraudes massives dans les déclarations d’émission ?*

*f) quelles seraient au niveau des territoires et au niveau des filières les types de structure à mettre en place pour construire la connaissance de l’empreinte écologique et en piloter la réduction à un rythme annuel ?*

***Slide 3.* C. Justice sociale et découplage**

***Cahier des charges***

L*es solutions adoptées doivent rendre compatible l’obligation de résultat et la justice sociale .*

Elles supposent *un découplage radical entre développement du bien être et consommation d’énergie fossile*.

***Questions***

a) les quotas font de l’énergie fossile et des GES une monnaie à part entière (unité de compte, moyen de paiement et réserve de valeur) créant un *découplage entre bien être de tous et consommation d’énergie fossile. Quels sont les moyens techniques de payer facilement avec une double monnaie ? Cela implique-t-il la disparition de la monnaie métallique et papier au profit de la monnaie électronique ?*

b) *comment rendre visibles les efforts demandés aux différents groupes sociaux  et leur offrir une prospective des transformations de toutes natures impliquées par la réduction draconienne des quotas annuels ?*

c) quelles politiques territoriales mettre en place pour conduire une stratégie à long terme de réduction annuelle de l’empreinte écologique et pour permettre aux habitants d’anticiper les conséquences de cette réduction ?

d) les monnaies locales et régionales peuvent elles être conçues comme un des instruments du découplage entre bien être et empreinte écologique ?

*e) qui sont, tant pour les territoires que pour les filières les acteurs perdants de la réduction annuelle de l’empreinte écologique* *et comment faire en sorte de les associer à la transformation et d’éviter qu’ils n’y fassent obstacle ?*

***Slide 4*. D. Mobilisation de tous les acteurs**

***Cahier des charges***

*Il faut s’assurer que le changement proposé est physiquement possible, que l’on voie clairement ce que cela impliquera pour chaque acteur et que tous soient invités à y participer en assumant leur part de responsabilité,*

***Questions***

a) quel est le rôle possible des régions et des territoires dans la sensibilisation des citoyens à leur empreinte écologique ? Comment mobiliser par le biais de certains segments de la population, jeunes, ainés, volontaires du climat, etc... l’ensemble de la population en lui fournissant tous les éléments de compréhension nécessaire ? Peut-on créer des cercles locaux de discussion pour permettre à tous de s’approprier l’idée d’obligation de résultat et en discuter les réponses ?

b) *comment sont conçues les actions de transformation de l’économie et de la société* et la mobilisation de tous les acteurs ? Quelles sont les incitations à cette mise en mouvement ?

c) *dans l’hypothèse de mise en place de quotas individuels négociables dont le plafond s’abaisse chaque année, les régions peuvent-elles être le premier niveau des bourses d’échange de points carbone ?*

*d) y a-t-il dans d’autres pays des expériences déjà menées de gestion territoriale de l’empreinte écologique de la société et quelles leçons peut -on en tirer ?*

e) *les administrations et services publics territorialisés, quelle que soit leur nature (national, régional, territorial) ont-ils une vision d’ensemble de leur empreinte écologique ? Peuvent-ils s’appliquer les mêmes règles de réduction annuelle de leur empreinte que le reste de la société et être le moteur d’une évolution d’ensemble ? La ponction exercée par le paiement des impôts et taxes en partie en points carbone sera-t-elle une pression suffisante pour amener les services publics à se reconfigurer ?*

*f) les plans de relance européens et français affichent la volonté qu’une part significative des financements aillent à la transition écologique. Le gouvernement français a défini à ce sujet un mode de coopération entre niveaux de gouvernance, les Contrats de relance et de transition écologique (CRTE). Est-ce une opportunité réelle pour les territoires ou le mode d’élaboration et les délais de décaissement des crédits associés à l’idée de relance sont-ils contradictoires avec ces ambitions affichées ?*

*g) quel dialogue s’est établi ou pourrait s’établir au niveau territorial entre collectivités et filières de production, notamment à travers la grande distribution pour donner un caractère tangible à l’empreinte écologique de chacun et définir une stratégie de réduction annuelle de cette empreinte ?*